



Envoyé en préfecture le 24/02/2025

Reçu en préfecture le 24/02/2025

Publié le

ID : 045-214502858-20250204-2025_61-AR

S²LOW

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

ARRETE N°2025-61
portant tableaux annuels d'avancement de grade
au titre de l'année 2025

Le Maire de Saint Jean de la Ruelle,

Vu le Code Générale de la Fonction Publique, notamment les articles L.522-1 à L.522-7 et L.522-23 à L.522-31,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n°2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,

Vu le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,

Vu le décret n°2012-437 du 29 mars 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

Vu le décret n° 92-850 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n°2006-1692 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu la délibération n° 2020-117 du conseil municipal en date du 18 décembre 2020 portant fixation des ratios en matière d'avancement de grade,

Vu la délibération n°2025-588 du conseil municipal en date du 3 février 2025 portant modification du tableau des effectifs permanents de la ville de Saint Jean de la Ruelle,

Vu l'arrêté n°2020-1351 du 21 décembre 2020, à effet du 1^{er} janvier 2021, portant sur les lignes Directrices de Gestion définissant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et la promotion et valorisation des parcours professionnels pour les agents de la Ville de Saint de la Ruelle,

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre d'inscription des agents sur les tableaux annuels, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d’avancement au grade d’**attaché principal** au titre de l’année 2025 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l’agent	Grade actuel de l’agent	Nomination possible à compter du :
1- GONET Grégory	Attaché territorial	01/03/2025

ARTICLE 2 : Le tableau annuel d’avancement au grade d’**assistant de conservation principal de 1^{ère} classe** au titre de l’année 2025 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l’agent	Grade actuel de l’agent	Nomination possible à compter du :
1- GRESLE Hélène	Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025

ARTICLE 3: Le tableau annuel d’avancement au grade d’**éducateur des APS principal de 1^{ère} classe** au titre de l’année 2025 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l’agent	Grade actuel de l’agent	Nomination possible à compter du :
1 – VALL Estelle	Educateur des APS principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025

ARTICLE 5 : Le tableau annuel d’avancement au grade de **brigadier-chef principal** au titre de l’année 2025 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l’agent	Grade actuel de l’agent	Nomination possible à compter du :
1- BELHUMEUR Adrien	Gardien-Brigadier	01/07/2025

ARTICLE 6 : Le tableau annuel d’avancement au grade d’**agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe** au titre de l’année 2025 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l’agent	Grade actuel de l’agent	Nomination possible à compter du :
1- TIBUM Elisabeth	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025

ARTICLE 7 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'agent de maîtrise principal au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l'agent	Grade actuel de l'agent	Nomination possible à compter du :
1 – KARAOUI Assen	Agent de maîtrise	01/09/2025

ARTICLE 8 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l'agent	Grade actuel de l'agent	Nomination possible à compter du :
1- AUBRY Philippe	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025
2- BOURON Isabelle	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025
3- GOBILLARD Valérie	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025
4- VAN PUymbroeck Claudine	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	01/07/2025

ARTICLE 9 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l'agent	Grade actuel de l'agent	Nomination possible à compter du :
1- LAMY Barbara	Adjoint technique principal	01/07/2025

ARTICLE 10 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l'agent	Grade actuel de l'agent	Nomination possible à compter du :
1- BOIS-GILLES Sharlène	Adjoint du patrimoine	06/11/2025

ARTICLE 11 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l'agent	Grade actuel de l'agent	Nomination possible à compter du :
1- DAVIN Thomas	Adjoint administratif	01/07/2025
2- LIEVRE Elidiane	Adjoint administratif	01/07/2025
3- NAGUET Séverine	Adjoint administratif	01/07/2025

ARTICLE 12 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Saint Jean de la Ruelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera adressée à la Présidente du Centre de Gestion.

Fait à Saint Jean de la Ruelle, le 4 février 2025

Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle

